

**Inauguration des travaux de restauration de l'ensemble épiscopal
et de la traverse du bourg**

PLAZAC, le vendredi 14 février 2014

Allocution de M. Jacques BILLANT, Préfet de la Dordogne

C'est avec beaucoup de plaisir que je reviens à Plazac pour inaugurer l'ensemble épiscopal et la traverse du bourg.

Je vous remercie, M. le Maire, de m'avoir associé à cet évènement qui consacre la mise en valeur de votre belle commune, commune qui compte avec le château des Evêques l'une des nombreuses merveilles de notre patrimoine départemental.

Nous avons pu admirer les travaux importants qui ont été réalisés pour redonner toute sa splendeur à cet ensemble épiscopal du 12^e siècle.

Le résultat obtenu résonne en chacun d'entre nous tant il symbolise l'intérêt que nous sommes capables de porter à ce patrimoine architectural qui nous a été donné en héritage.

C'est un héritage qui nous engage, qui nous oblige, même si je sais que les héritiers que nous sommes devons faire face à des enjeux parfois lourds à assumer.

Face aux dégâts causés par les ravages du temps, il existe en effet un vrai risque de voir les ouvrages laissés à l'abandon et gagnés par la ruine, faute d'entretien ou de réparations difficiles et coûteuses.

Je mesure ainsi la difficulté d'engager ce type de chantier, surtout dans les petites communes où les budgets sont contraints.

Mais je sais en même temps que la perte causée par le dépérissement des édifices est d'autant plus déplorable qu'elle est irréversible.

C'est pour résoudre cette équation complexe que l'Etat intervient par son expertise technique et par un accompagnement financier le plus conséquent possible.

Mais l'Etat n'intervient pas seul, puisqu'en Aquitaine et en Dordogne, le Conseil régional et le Conseil général ont aussi fait de la préservation et de la promotion du patrimoine une politique prioritaire.

Auréliе FILIPPETTI, notre Ministre de la culture, a réaffirmé combien le patrimoine était une passion française et un secteur d'excellence.

C'est pourquoi des priorités en sa faveur seront définies et inscrites dans un cadre juridique stable et durable.

C'est le sens du projet de loi qui sera bientôt présenté au Parlement pour moderniser et harmoniser le droit du patrimoine.

Cette démarche traduit bien la volonté du Gouvernement de reconnaître le patrimoine comme un élément majeur de l'attractivité des territoires et comme un levier indispensable de leur développement culturel, économique et social.

La Dordogne est un département précurseur en la matière, tant elle a su prendre en compte cette mission d'intérêt général depuis des années déjà.

En Dordogne, nous avons aussi bien compris qu'il ne suffit pas que l'ensemble architectural existe ou qu'il soit classé ou inscrit au titre des monuments historiques. Nous savons qu'il faut s'engager comme ici dans sa mise en valeur, afin que nos sites continuent d'être sources de développement touristique et économique.

C'est tout l'intérêt de l'opération d'aménagement et de sécurisation de la traverse du bourg menée à Plazac.

La réflexion sur la redistribution des espaces publics et sur leur utilisation autour de l'imposant gardien de la commune qu'est le palais des Evêques a abouti à ce très beau résultat que je suis fier d'inaugurer avec vous cet après-midi.

Je vous félicite, M. le Maire, de vous être engagé dans cette dynamique avec la volonté de faire de votre territoire un moteur de l'action publique.

Soyez tous assurés de mon attention et de mon engagement à vos côtés à chaque fois que la commune en aura besoin.

Mes dernières paroles seront pour vous, M. le Maire. Je vous remercie de votre engagement sans faille durant toutes les années de votre mandat, au service de votre chère commune et de vos concitoyens.

Cela a été un honneur d'être présent à vos côtés le 7 septembre 2013 lors de la remise de vos insignes de chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Soyez assuré de ma fidélité et de mon amitié.